

VILLE DE LAC-SAINT-JOSEPH

Livre des délibérations

PROCÈS-VERBAL des délibérations de la séance régulière du Conseil de Ville de Lac-Saint-Joseph, tenue en date du 21 septembre 2020 à 19h30, à la salle du Conseil de l'Hôtel de Ville, 360, chemin Thomas-Maher, Lac-Saint-Joseph.

ÉTAIENT PRÉSENTS

M. Michel Croteau, Maire
M. Yvan Duval, Conseiller
Mme Jocelyne Boivin, Conseillère
M. Clément Gignac, Conseiller
M. Jean-Sébastien Sheedy, Conseiller
M. Claude Tessier, Conseiller
M. Jacques Tessier, Conseiller
Mme Vivian Viviers, directrice générale

Tous formant quorum.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Acceptation de l'ordre du jour
3. Acceptation du procès-verbal de la séance du 17 août 2020
4. Acceptation des listes et rapports mensuels
5. Certificats de crédits disponibles
6. Rapport de l'inspecteur municipal
7. Rapport de la directrice générale
 - a. Demande de Ville de St-Raymond au MTQ
 - b. Réclamation accident du 14 avril 2020
8. Installation des caméras aux bacs semi-enfouis
9. Club Nautique St-Louis
10. Dossier environnement
11. Travaux routiers
12. Tests de sols Baie-des-Maher
13. Autres sujets
14. Période de questions
15. Levée de la séance.

1- Ouverture de la séance

Le Maire M. Michel Croteau souhaite la bienvenue à tous et déclare la séance ouverte à 19h30.

2.- Adoption de l'ordre du jour

Après lecture de l'ordre du jour, il est convenu de l'adopter après avoir ajouté les points suivants à l'item 13, Autres sujets:

- a) Estimation des travaux par ETR de l'escalier arrière
- b) Arrêts de neige

Mme Vivian Viviers informe les personnes présentes que le point 9 sera présenté après l'adoption de l'ordre du jour pour pouvoir libérer le Commodore, M. Éric Bilodeau ainsi que le Président de Camp Académie, M. Claude Servant.

CA-20-09-21-01 Sur proposition de M. Claude Tessier, dûment faite et appuyée à l'unanimité l'ordre du jour est adopté tel que déposé.

ADOPTÉ

9.- Club Nautique St-Louis

M. Éric Bilodeau présente M. Claude Servant de Camp Académie qui a pris en charge les activités du Club Nautique St-Louis pour la première année cet été. Nous avons connu un été étrange, petites compétitions de ski, activités de base engendrant des surplus d'environ 5 000 \$ et une subvention de Emploi-Canada de 4 217 \$. Il n'y avait pas de transport à partir de Québec cette année et le transport autour du lac amenait en moyenne 18 jeunes par jour. Il mentionne que lui et son CA vont demeurer encore une autre année.

M. Claude Servant ajoute que ce n'était pas facile pour cette première année au niveau de l'organisation à cause du COVID. On aurait pu faire beaucoup plus mais devant l'incertitude de la tenue du camp ils n'ont pu se préparer adéquatement. On va se préparer davantage l'an prochain puisqu'ils ont signé une entente de trois ans avec le Club Nautique. Camp Académie fonctionne depuis 25 ans d'une certaine façon, plus rigide. On est allé chercher les meilleurs éléments de l'an dernier et on a recruté d'autres personnes. L'idée est de les impliquer et de leur donner les valeurs de Camp Académie. Il faut être sur la coche avec les enfants et la sécurité est très importante. C'est très difficile de discipliner les ados pour que ça fonctionne bien. On savait que ce serait difficile. Il y a eu une moyenne de 50 jeunes par semaine. On avait beaucoup d'employés à cause du lac. On a amené une directrice de Montréal pour ne pas avoir quelqu'un de la place. Les commentaires des parents ont été très positifs. On a été très stricts à cause de la COVID. On veut offrir des camps spécialisés pour les enfants. On a commencé avec le tennis et le golf mais on veut également offrir un camp de Survie en forêt. On va ajouter 7 ou 8 programmes, également un volet natation. Il faudrait peut-être ajouter un bateau pour l'an prochain, cette année il y avait 20 jeunes par jour et c'est trop. Du côté financier, on a eu des revenus de 99 000 \$ mais on a subi des pertes de 7 500 \$. On veut garder le dépliant qui est distribué parce que les parents le veulent et le consultent régulièrement. On envisage d'offrir le service aux deux autres camps de Fossambault. 95% des jeunes proviennent de Lac-Saint-Joseph et on a un contrat de trois ans avec le Club Nautique.

Le Maire les remercie de leur présentation et les félicite pour le travail accompli cette année.

3.- Adoption du procès-verbal de la séance du 17 août 2020

Les membres du Conseil ayant pris connaissance du procès-verbal de la séance du 17 août 2020, celui-ci est adopté tel que déposé.

CA-20-09-21-02 Sur proposition de M. Claude Tessier, dûment faite et appuyée à l'unanimité, le procès-verbal de la séance du 17 août 2020 est adopté tel que déposé par la secrétaire-trésorière.

ADOPTÉ

4.- Adoption des listes et rapports mensuels

La secrétaire-trésorière dépose les rapports mensuels suivants:

- Liste des comptes payés pour le mois d'août 2020 ;
- Conciliation bancaire au 31 août 2020 ;
- Rapport budgétaire pour le mois d'août 2020 ;

CA-20-09-21-03 Sur proposition de M. Yvan Duval dûment faite et appuyée à l'unanimité, les listes et rapports mensuels pour le mois d'août 2020 sont adoptés tel que soumis.

ADOPTÉ

5.- Certificats de crédits disponibles

La secrétaire-trésorière dépose la liste des certificats de crédits disponibles pour le mois de septembre 2020.

CA-20-09-21-04 Sur proposition de M. Clément Gignac dûment faite et appuyée à l'unanimité, il est résolu d'accepter les certificats de crédits disponibles pour le mois de septembre 2020, tel que préparés par la secrétaire-trésorière et de l'autoriser à faire les versements aux fournisseurs.

ADOPTÉ

6.- Rapport de l'inspecteur municipal

Mme Viviers remet aux membres du conseil le rapport d'activités préparé par le service d'urbanisme pour le mois d'août 2020.

CA-20-09-21-05 Sur proposition de M. Claude Tessier, appuyée à l'unanimité, le Conseil prend acte du rapport de l'inspecteur municipal.

ADOPTÉ

7.- Rapport de la directrice générale

a) Résolution d'appui à Ville de Saint-Raymond

Mme Viviers remet aux membres du Conseil une copie de la Résolution numéro 20-08-218 adoptée par le conseil municipal de la Ville de Saint-Raymond à la séance ordinaire du 10 août 2020, *concernant une demande au ministère des Transports pour la construction d'une voie d'accès direct à l'autoroute 40.*

Après discussion, il est convenu de transmettre une résolution d'appui à la Ville de St-Raymond pour sa demande au ministère des Transports du Québec concernant cette demande.

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Saint-Raymond est la plus peuplée des villes de la Capitale-Nationale (à l'extérieur de l'agglomération de Québec) avec ses 10 750 habitants;

CONSIDÉRANT QUE l'importante population saisonnière de Ville de Lac-Saint-Joseph, Saint-Raymond et de toutes les municipalités situées au nord de l'autoroute 40 fait presque doubler la population en période estivale;

CONSIDÉRANT l'affluence de plus en plus grandissante des visiteurs et des touristes résultant du développement des attraits touristiques;

CONSIDÉRANT l'obligation des nombreux citoyens de se rendre à Québec pour leur travail, leurs soins médicaux et tous les services essentiels non disponibles sur notre territoire;

CONSIDÉRANT QUE les routes régionales 365 et 367 sont les seules routes qui donnent accès à l'autoroute 40 pour toute la population située au nord de l'autoroute 40;

CONSIDÉRANT QUE la route 365 a été convertie en boulevard urbain à l'entrée de Pont-Rouge impliquant l'installation de nombreux feux de circulation, de multiples accès et d'aménagements urbains additionnels pour les piétons, les cyclistes et les automobilistes afin de supporter leur développement résidentiel et commercial;

CONSIDÉRANT la conversion de la route 367 en boulevard urbain à l'entrée de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier impliquant l'installation de nombreux feux de circulation, de multiples accès et d'aménagements urbains additionnels pour les piétons, les cyclistes et les automobilistes afin de supporter leur développement résidentiel et commercial;

CONSIDÉRANT l'importante congestion que l'on retrouve à tous les moments de la journée tant sur la route 365 que la route 367 créant du même coup des files de voitures de plusieurs kilomètres occasionnant des délais d'attente inacceptables pour les utilisateurs;

CONSIDÉRANT QUE malgré toutes les améliorations réalisées, cette situation ne cesse d'empirer d'année en année;

CONSIDÉRANT QUE toute la population située au nord de l'autoroute 40 est prise en otage incluant celle de Pont-Rouge et Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier;

CONSIDÉRANT QUE cette grave situation de congestion de circulation est un frein pour le développement résidentiel, commercial et industriel pour toutes les municipalités concernées;

CA-20-09-21-06 EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Clément Gignac, appuyé à l'unanimité, que Ville de Lac-Saint-Joseph appuie la Ville de Saint-Raymond pour sa demande au ministère des Transports du Québec concernant la construction d'une voie d'accès direct à l'autoroute 40.

Qu'une copie de la présente résolution soit transmise aux députés, à la MRC de Portneuf, à la Ville de Saint-Raymond ainsi qu'aux municipalités de Lac-Sergent, Saint-Léonard, Rivière-à-Pierre, Fossambault-sur-le-Lac, Lac-Saint-Joseph, Pont-Rouge et Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier.

ADOPTÉ

b) Renouvellement de l'offre de services avec la Caisse Desjardins de Saint-Raymond-Sainte-Catherine et Desjardins Entreprises

Mme Viviers remet aux membres du Conseil l'offre de services de la Caisse Desjardins de Saint-Raymond-Sainte-Catherine.

CA-20-09-21-07 Sur proposition de M. Jacques Tessier, appuyée à l'unanimité, le Conseil autorise Mme Vivian Viviers à signer le renouvellement et l'acceptation de l'offre de services de la Caisse Desjardins de Saint-Raymond-Sainte-Catherine et Desjardins Entreprises.

ADOPTÉ

c) Réclamation accident du 14 avril 2020

Mme Viviers mentionne avoir reçu une réclamation de Desjardins Assurances générales au montant de 16 295,82 \$ suite à un accident survenu sur le chemin Thomas-Maher le 14 avril 2020. Le poursuivant devait transmettre une mise en demeure à la ville dans les 15 jours suivant l'accident, ce qui n'a pas été fait. En conséquence, notre assureur s'occupe d'en aviser Desjardins et nous confirmera la fermeture du dossier.

d) Travaux de réparation de l'entrée en interblocs

M. Jacques Tessier mentionne qu'il a déjà parlé à M. Tommy Robitaille de Excavation ETR concernant la réparation des marches à l'entrée arrière de l'Hôtel de ville. Celui-ci attendait une confirmation pour la réparation au coût de 8 001,11 \$. Nous lui transmettrons la résolution afin qu'il puisse procéder à l'exécution des travaux et s'il ne peut les faire avant l'hiver, il devra au moins stabiliser le tout temporairement pour rendre l'accès sécuritaire.

CA-20-09-21-08 Sur proposition de M. Jacques Tessier, appuyée à l'unanimité, le Conseil donne mandat à la firme Excavation ETR inc. de procéder à la réparation des marches à l'entrée arrière de l'Hôtel de ville le plus rapidement possible ou de les stabiliser temporairement s'il ne peut effectuer les travaux avant l'hiver et de reporter les travaux au printemps.

ADOPTÉ

e) Travaux de réparation des arrêts-neige

Mme Viviers remet aux membres du Conseil une copie du courriel de l'entrepreneur concernant les arrêts-neige qui pourraient remplacer ceux qui avaient été installés lors de la construction mais qui sont insuffisants ainsi qu'une photo et un estimé des coûts.

CA-20-09-21-09 Sur proposition de M. Claude Tessier, appuyée à l'unanimité, le Conseil donne mandat à l'entrepreneur Lévesque Construction de procéder au remplacement des arrêts-neige tel que les documents fournis et ce, avant la saison hivernale.

ADOPTÉ

8. Installation des caméras aux bacs semi-enfouis

M. Yvan Duval mentionne que le mandat a été donné pour l'installation des caméras et qu'ils attendent que la connexion à l'internet soit en fonction et qu'elles seront installées par la suite. Il nous tiendra au courant du dossier.

9. Club Nautique St-Louis

Ce point a déjà été traité après le point 2 du présent procès-verbal.

10.- Dossier environnement

Mme Jocelyne Boivin fait un résumé des travaux effectués par la CBJC. En ce qui concerne les plantes envahissantes, il y a eu 17 interventions autour du lac et 3 visites ont eu lieu. On espère pouvoir continuer l'an prochain puisqu'il s'agit d'un projet quinquennal. Elle mentionne qu'il faudrait aviser les citoyens de faire attention lorsqu'ils font du ménage sur leur terrain et qu'ils vont porter leurs résidus sur les terrains du ministère des Richesses naturelles, de ne pas y transférer des plantes envahissantes.

Elle ajoute qu'on a eu un permis pour le 62, chemin Thomas-Maher et il faudrait installer des bâches pour éradiquer les plantes (phragmites) dans le lac à cet endroit.

11.- Travaux routiers

M. Jacques Tessier mentionne que les travaux routiers commenceront mercredi prochain. Il y a trois ponceaux à refaire soit au 136, 228 et 700 chemin Thomas-Maher. La route sera fermée une journée à ces endroits mais on pourra y circuler le soir au moins à une voie.

12.- Tests de sols Baie-des-Maher

M. Claude Tessier mentionne que nous avons reçu une offre de services de la firme Englobe au montant de 6 469,36 \$ pour la caractérisation des lots de la Baie-des-Maher. Il faut que ces tests de sols soient effectués avant le plus tôt possible avant que le sol ne gèle.

CA-20-09-21-10 Sur proposition de M. Claude Tessier, appuyée à l'unanimité, le Conseil donne mandat à la firme Englobe de procéder aux tests de sols concernant l'échange de terrains pour la Baie-des-Maher pour un montant de 6 469,36 \$.

ADOPTÉ

13.- Autres sujets

Aucun autre sujet n'a été ajouté.

14.- Période de questions

Un citoyen demande s'il serait possible d'avoir le procès-verbal du mois précédant la séance du Conseil sur le site de la Ville. Le procès-verbal ne peut être affiché avant d'avoir été approuvé à la séance subséquente.

Il est mentionné que le site web n'est pas toujours à jour. Mme Viviers répond que le site a été refait et amélioré et qu'elle a pris de la formation pour le tenir à jour le plus possible mais elle a manqué de temps. Toutefois quand il y a des nouvelles importantes, des messages sont transmis par courriel à ceux qui nous ont donné leur adresse courriel ainsi que sur Facebook.

15.- Levée de la séance

La séance est levée à 20h50.

CA-20-09-21-11 Sur proposition de M. Yvan Duval, il est résolu à l'unanimité de lever la séance du Conseil à 20h40.

ADOPTÉ

Michel Croteau
Maire

Vivian Viviers
Secrétaire-trésorière